

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Juin 2023

L 'an deux mil vingt-trois, le quatorze juin, à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent GUY, Maire de la Commune de CHIGNY LES ROSES.

<u>Etaient présents</u>: M. Vincent GUY, M. Patrice DERUE, Mme Corinne RAFFLIN, M. Benoit TIXIER, Mme Bénédicte LEFER, M Jany ROUPSY, M. Laurent COSSY, Mme Aurore DURBECQ, M. Raphael BONETTI, M. Franck LASSALLE, Mme Francine HERMANT, M Arnaud GOUNEL, M Daniel HUVET est arrivé à 20h00 et n'a pas participé aux délibérations

Était Excusé:

Était Absent : M Alexandre CATTIER, M Julien BRIARD

Nombre de présents : 12 Puis 13 Nombre d'absents : 03 puis 2 Nombre d'absents excusés : 00

Secrétaire élu : M Arnaud GOUNEL

• Délibérations

Rue de l'Equerre : délibération n°16-2023

Notre commune dispose d'une rue qui n'a pas de dénomination officielle actée par une délibération. Il s'agit de la Rue de l'Equerre.

Sur proposition du maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide d'attribuer la dénomination Rue de l'Equerre à la rue concernée.

Ventes de la Sente des Garolès : délibération n°17-2023

Afin de procéder à la vente de la sente des Garolès, Monsieur le Maire demande de revoir le prix du m² suite à la demande des acheteurs.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- Accepte une baisse sur le prix du m² et de le ramener à 125.00€ m² au lieu de 132.72€m² frais de géomètres et frais d'enquête publique inclus ce qui correspond à une remise sur les frais de géomètres de 347.56€.

Le prix du m² du terrain reste à 80.00€

- Autorise Mr Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette conclusion de vente.

▶ Poursuite Abri Foudre : délibération n°18-2023

Suite au retour du foudre, Mr le Maire propose de réaliser un abri afin de le protéger et de l'exposer. Pour cela des études sont a réaliser.

Après en avoir délibéré à 11 voix pour et 1 Abstention, le conseil municipal :

- Décide de signer un contrat de maîtrise d'œuvre avec l'architecte GISSENGER
- Décide de réaliser une étude géotechnique.
- Autorise le maire à signer les documents relatifs à la consultation des entreprises pour la réalisation de la construction et de la voirie.
- Autorise le maire a poursuivre les recherches de financements.

> Travaux d'installation thermique pour le restaurant : délibération n°19-2023

Un bureau d'étude thermique a réalisé un diagnostic pour proposer une solution suite à une problématique chauffage, climatisation et ventilation.

Le budget nécessaire pour solutionner ce problème a été estimé par CLIMABAT à 13 500.00€ HT. Après en avoir délibéré à 9 voix pour et 3 Abstentions, le conseil municipal :

- Décide de réaliser les travaux pour le restaurant afin de solutionner le problème de ventilation et de chauffage.
 - Autorise Mr Le Maire à signer le devis et tous les documents relatifs à ces travaux.

Remboursement de factures : délibération n°20-2023

Suite au retour du foudre, il a été nécessaire de protéger des intempéries le foudre qui est stocké provisoirement en extérieur.

Pour cela deux bâches ont été achetés par Mme RAFFLIN car la société ASTURIENNE n'acceptait pas de mandat administratif.

Le montant total de ces deux bâches est de 634.32€ TTC.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- Accepte le remboursement de 634.32€ à Mme RAFFLIN Corinne.
- Autorise Mr Le Maire à signer tous les documents relatifs au mandatement.

• Compte-rendu des commissions et autres

Finances

Information dossiers de subventions Eglise

Les dossiers de demandes de versement des subventions pour l'église ont été transmis à l'Etat (DETR 1 et 2) et au département de la Marne (1 et 2). Ils sont toujours en cours d'instruction.

Le versement de la DETR relative au City Stade de 25 588,00 a été reçu.

• FCTVA

Un versement du FCTVA de 2021(env 8000 €) est toujours en attente malgré les relances du secrétariat.

Assurances

La société AXA a actualisé sa proposition d'assurances pour la Mairie

Les montants proposés sont les suivants :

Multirisques commune: 3027 TTC

Auto: 820 TTC Mission: 270 € TTC

ANCV

Un contact a été pris avec l'association nationale des chèques vacances pour l'accès de cet outil aux salariés de la commune. En attente de retour du commercial régional.

• Horaires Jean Claude

Les horaires de Jean Claude, en période d'été, sont définis sur la base 7h00-12h00, 13h00-16h00. Une adaptation personnelle avec début de journée à 5h00 a été arrêtée.

Registres

Des devis pour la réalisation de la reliure des archives communales : CR Conseil, Délibérations, Arrêtés, sont en cours de collecte.

La Mairie de Verzenay a perdu des documents suite à l'envoi à l'atelier du patrimoine.

Voiries, Bois, Sources, Eau potable

• Petites interventions

Changement de diverses ampoules sur candélabres

• Travaux Rue des Carrières

Un rendez-vous est prévu le jeudi 15 juin avec le Grand Reims et l'entreprise Solotra.

Bien qu'actés en réunion de chantier, les travaux de finitions ne sont toujours pas réalisés

Des panneaux d'interdiction de stationner sont posés le long du talus en herbe.

• Travaux rue des Tourasses, associés à la rue des Carrières

Les travaux préparatoires : mesures des niveaux, pentes, ... restent à faire.

• Transformateur – Rue des Vignes

Date prévisionnelle : 23 juin 2023 !!!

• Vols grilles avaloir ASA et Commune

Les grilles ASA ont été remplacées. Les grilles communales sont toujours en attente.

• Tournée des sources, étang, pissotte, surconsommation commune

La tournée des sources est prévue le 20 juin matin

La pissotte doit être à nouveau remise en circuit compte tenu des volumes d'eau consommés.

Une surconsommation de plus de 40 m 3 a été identifiée et semble récurrente.

Un effet ponctuel de l'arrosage automatique de la commune a pu être pointé.

Autres raisons possibles : arrosage des jardins, piscines, traitements viticoles

Aire de retournement

Le chantier avance. Le terrain a été restructuré avec un dispositif sur deux niveaux séparés par un talus qui devrait être limité à environ 1 m à terme.

Un contact est pris avec Marcel Bourrin pour une adaptation de son terrain sur lequel sont dépotés des matériaux divers.

La fin de chantier est prévue pour la dernière semaine de juin.

• Stationnement aire de pique-nique

L'arrêté a été pris et sera envoyé quand les panneaux seront installés. Les panneaux sont en commande.

• Bâtiments :

• Travaux Eglise

Les travaux sur la toiture du bas-côté ouest sont bien engagés : la couverture a été déposée et la réparation de la charpente est en cours.

Les travaux de piquetage des murs par le maçon sont en cours sur le presbytère et le bas-côté Ouest de l'église et les travaux intérieurs sur plafond Est ont commencé ainsi que ceux de l'éclairage.

Concernant le diagnostic la toiture de la sacristie, il a été confirmé que la charpente est en bon état ; le remplacement des ardoises reste à confirmer ; le velux très ancien sera remplacé et la noue en plomb entre la sacristie et le chœur sera refaite en zinc.

Concernant la toiture de l'abri des bouteilles de gaz : la solution de simplification est toujours à l'étude tout en restant vigilant sur l'évacuation des eaux de pluie et sur le mur en craie dégradé.

Concernant la réfection des vitraux, l'entreprise OMBRE ET LUMIERE a établi un devis de réfection complète des vitraux à 34 500€HT (offre de bâtiment associé était à 40 k€); un rendez-vous avec l'entreprise doit être organisé afin de faire le point sur le niveau de finition souhaité.

Fin des travaux estimée pour la mi-septembre.

Prévoir l'inauguration.

• Orgue

L'intervention de Mr BEREAUX devra être décalée en août 2023 (après les travaux en intérieur de l'église juin - juillet)

• Logement Foyer Rémois – Rue Saint Vincent

L'expertise réalisée par Socotec à la demande du Foyer Rémois a été transmise à la commune :

11 rue Saint Vincent : humidité et dégradation des supports du plancher du salon.

13 rue Saint Vincent : fissurations liées à un affaissement du linteau situé en façade.

Les locataires sont en cours de relogement pour la durée des travaux de réparation.

• Nettoyage et étanchéité escalier mairie

Rappel : Suite à la remontée de Benjamin Gilles constatant des infiltrations d'eau tombant sur son armoire électrique, un expert a été sollicité par Corinne. Un nouveau revêtement doit être mis en place.

• Pompe fontaine Place Pommery

La pompe présentait un défaut fonctionnement. Elle a été démontée par Hutasse pour diagnostic en atelier.

• Communication vie associative:

• Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal a porté les collectes alimentaires réalisées dans la commune au local de Stockage des Restos du cœur.

Ils ont également été accueillis à Reims pour visiter les locaux de l'association et assister à une distribution auprès du public étudiant

• Programme comité des fêtes

Fête de la Musique : 21 juin

Deux orchestres, Restauration par Master Burger et buvette assuré par le comité des fêtes

Fête nationale : 14 juillet (A noter : nouvelles règles de stockage des feux d'artifice à prendre en compte.)

• Tournoi City Stade.

Le projet de tournoi avec les communes voisine sur le City de Chigny est à engager

Date envisagée : dimanche 9 juillet après-midi.

Contacts pris avec Ludes, Villers-Allerand, Rilly la Montagne

• Chignotin

Quelques articles de reçus, la remise des articles reste ouverts.

• Autres médias : foudre, aire de retournement, et manifestations communales

Sollicitations France 3, France Bleue, l'Union

• <u>Développement et embellissement du village</u>

Foudre Avancement

Protection contre les intempéries par des bâches dans l'attente de la réalisation d'un abri provisoire.

• Fleurissement, Printemps, Été

Bonne reprise des végétaux. La plantation en mai est positive.

• Bassin Rue du Moulin

Mise en place qui reste à programmer

• Arrosage automatique

Il reste toujours la pose d'un regard béton complémentaire à faire avec Jean Claude.

Questions diverses

• Grand Reims:

Pompiers

Rendez-vous réalisé le 22 mai avec les VPA. Toullec et G. Riffé et le DGS de la CU : mise en avant de la dégradation du niveau de service pour la commune et des incohérences dans le projet opérationnel

Le contrôle des bouches à Incendie est programmé.

SCOT

La réflexion concernant les règles en matière d'aménagement du territoire du Grand Reims est en cours.

Orientations sollicitées : identification des spécificités des communes viticoles / autres communes rurales.

Sentier Vigneron

Accord du Feader sur le dossier, mais le projet nécessite quelques adaptations :

Emplacement Jeu / Tobogan

Concert Chorale La Roseraie

La date est ce Vendredi 16 juin

• Fête de la Musique

Installation 21 juin après-midi (Jean Claude + Volontaires)

Installation DJ: à partir de 15h00

Installation groupes Rock : à partir de 17h00 Installation Comité des fêtes (13h00 + 17h30) Fin de manifestation : 01h00 - rangement

• Date des prochains Conseils Municipaux : 19 Juillet ; 27 Septembre.

Fin de séance à 21h13